

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Info presse Paris, le 21 octobre 2025

« États généraux de l'éducation à l'alimentation et au bien manger » : Interfel soutient l'initiative d'Olivia Grégoire pour une éducation à l'alimentation obligatoire à l'école

Suite aux États généraux de l'éducation à l'alimentation et au bien manger, organisés le 15 octobre par Olivia Grégoire, députée de Paris et ancienne ministre, Interfel réaffirme son engagement en faveur de la mise en place d'une véritable éducation à l'alimentation à l'école partout et pour tous. Véritable enjeu de santé publique, la consommation de fruits et légumes frais doit être au cœur de cette éducation, afin de favoriser de meilleures habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. L'Interprofession des fruits et légumes frais soutient pleinement la démarche portée par la députée et appelle à ce que la future proposition de loi inscrive durablement l'éducation à l'alimentation dans les programmes scolaires, au même titre que les autres enseignements fondamentaux.

Depuis plusieurs années, Interfel mène des actions d'éducation à l'alimentation et à la découverte des fruits et légumes frais :

- interventions de sensibilisation et d'information sur les fruits et légumes frais lors d'événements en régions, et interventions ludo-pédagogiques dans les écoles en milieu périscolaire, avec un réseau de diététicien(ne)s présents sur le territoire,
- programmes de sensibilisation sur la diversité et la qualité des produits,
- participation à des programmes européens (Programme Fruits et Légumes à l'école, Fraich'Force...).*

Cet engagement repose sur une conviction forte : mieux comprendre son alimentation, c'est apprendre à bien manger, à bien consommer et à respecter son environnement.

Renforcer l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge

Un constat unanimement partagé : les évolutions des modes de vie, des rythmes familiaux et des pratiques alimentaires traduisent à la fois des contraintes économiques et de temps, mais aussi un véritable enjeu de société. Y répondre passe nécessairement par **une action collective et éducative**, qui place la transmission au cœur du changement.

L'engagement d'Interfel

Convaincue que l'apprentissage du « bien manger » dès le plus jeune âge est essentiel pour l'équilibre alimentaire et l'avenir de nos enfants, Interfel salue cette initiative et réaffirme son soutien à la construction d'une politique publique durable de l'éducation alimentaire. Elle continuera à mettre à disposition son expertise scientifique, pédagogique et partenariale pour contribuer à la réussite de cette démarche et favoriser l'accès de tous à une alimentation équilibrée, durable et fondée sur les produits bruts, dont les fruits et légumes frais.

« Nous attendons et soutenons cette proposition de loi, qui s'inscrit dans une démarche que nous partageons pleinement : l'éducation à l'alimentation est un levier majeur pour la santé, la durabilité et la cohésion sociale. La filière des fruits et légumes sera aux côtés du Gouvernement pour la faire vivre. »

Daniel Sauvaitre, Président d'Interfel

Le programme européen « Fruits et Légumes à l'école »

Cofinancé par l'Union européenne et coordonné en France par Interfel, ce programme vise à encourager la consommation de fruits et légumes frais grâce à la distribution régulière de produits dans les écoles primaires, accompagnée d'activités pédagogiques. Pour en savoir plus

Le programme européen « Fraich'Force »

Déployé par Interfel depuis 2010, le programme européen « Fraich'Force » est une initiative d'information et de promotion célébrant les bienfaits des fruits et légumes frais. Conduit conjointement par la France, la Hongrie et la Belgique, ce projet s'adresse principalement aux enfants de 6 à 10 ans ainsi qu'à leurs familles. Des animations, des ateliers sensoriels et des kits pédagogiques sont proposés aux écoles et aux centres de loisirs afin de faire découvrir, de manière ludique, les bons réflexes alimentaires. Le programme sera reconduit pour la période 2026-2028. Pour en savoir plus

Les interventions de diététicien(ne)s

Interfel s'appuie sur un réseau de diététicien(ne)s, véritables ambassadeurs des fruits et légumes frais, qui interviennent sur le terrain et mènent des actions d'information et de sensibilisation dans toute la France.

A propos d'Interfel :

Créée en 1976, Interfel rassemble l'ensemble des métiers de la filière fruits et légumes frais. Toutes les fonctions sont représentées: production, coopération, expédition, importation, exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, Interfel est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

^{*}Depuis plus de quinze ans, Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, consacre une part importante de ses moyens à l'éducation à l'alimentation et à la sensibilisation des jeunes générations. Convaincue que l'apprentissage du « bien manger » doit commencer dès le plus jeune âge, l'interprofession s'investit dans plusieurs programmes éducatifs d'envergure nationale et européenne.